

**Réunion présentielle – Pôle de gestion du HAILLAN**

**P.V. n° 2**

**Président** : Mme BERLAND MILLET

**Présents** : M. BORDIER - CHAUVIN – CHARPENTIER – LANAU - ROUSSELY

**Excusés** : MM. BOSCHER – FEKRINI – JASKOT – LALANNE - MOURGUES

\*\*\*\*\*

**COUPE NATIONALE FOOTBALL-ENTREPRISE**

**Le système de l'épreuve :**

**SYSTEME COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE**

SAISON 2025/2026

**24 Engagés**

Du 13 au 19 octobre	1er Tour	<b>12</b>	matches avec	<b>24</b>	clubs			
Du 27 octobre au 02 Novembre	<b>Finale Régionale</b>	<b>6</b>	matches avec	<b>12</b>	qualifiés +			

**La réglementation :**

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé lors de la **semaine 42 (du lundi 13 au samedi 18 octobre 2025 au plus tard)**.

Les clubs opposés doivent se contacter afin de communiquer rapidement à la Ligue la date, le lieu et l'horaire de chaque rencontre.

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match (**pas de prolongation**), les équipes se départageront par l'épreuve des tirs au but, dans les conditions fixées par les Lois du Jeu.

**Un arbitre central et deux arbitres-assistants** seront désignés sur chaque rencontre par la **C.D. Arbitrage de la Gironde**.

**Ces derniers seront à la charge des deux clubs réglés par virement par la LFNA – ne pas régler sur place**).

En cas d'indisponibilité d'un terrain, le club recevant devra **IMMEDIATEMENT** prévenir la Ligue et le club adverse.

**LICENCES, QUALIFICATIONS ET PARTICIPATION**

Le règlement de la Coupe Nationale Football Entreprise indique qu'une liberté du nombre de double licence est possible et fixé par la Ligue Régionale sur cette phase régionale. La LFNA n'ayant écrit aucun règlement sur cette **phase régionale**, il est donc conclu que les **doubles licences** sont de **4** pour cette épreuve.

## **NOTE AUX CLUBS**

**Aucun frais de déplacement ne sera perçu par les clubs visiteurs.**

## **ACCES AUX MATCHES**

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

## **TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES**

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI.**

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à [competfna@fna.fff.fr](mailto:competfna@fna.fff.fr)

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

## **ATTENTION !**

La règle des **REMPACES-REMPACANTS** s'applique.

**Les clubs peuvent faire figurer seize joueurs sur la feuille de match (seulement 3 remplaçants peuvent effectivement participer au cours du match en conformité avec l'article 144 des R.G. de la F.F.F.).**

## **Les tirages des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> Tour :**

En présence de 7 clubs FOOT ENTREPRISE, les membres de la C.R. FOOTBALL DIVERSIFIE procède au tirage au sort du 1<sup>er</sup> Tour de la COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE avec la numérotation et l'ordre des rencontres comme suit :

1. AVIA CLUB (601986) / C.H.R. TALENCE (601096)
2. AMATEURS F.C. AQUITAINS (680731) / C.A. SECURITE SOCIALE (600544)
3. F.C. J.V. TRAVAUX (665078) / A.S. SUD OUEST AUTO (660641)
4. UNION BORDEAUX METROPOLE (603159) / F.C. ESPACE FOOT (682765)
5. A.S. INSTITUT BERGONIE (680652) / BORDALEKO FUTBOL (681545)
6. F.C. PLAISIR (564722) / F.C. LE BON JOUET (681923)
7. F.C. GROUPE PICHET (690567) / F.C. P2M (660429)
8. P.H. 33 F.C. (654003) / FULL ACE SPORT F.C. (660156)
9. R.H.S. SPORTS (660380) / THALES F.C. (607240)
10. A.S. MICHELIN BASSENS (602635) / AIRCALO FOOTBALL CLUB (664971)
11. A.S. SAFRAN BORDEAUX (602459) / DASSAULT BORDEAUX S.P. (602407)
12. R.C. DAXAP (660290) / SPEEDAUTO F.C. (660797)

Le tirage du 2<sup>nd</sup> Tour est ensuite effectué par numérotation des rencontres :

- Vainqueur match 2 / Vainqueur match 6
- Vainqueur match 12 / Vainqueur match 9
- Vainqueur match 4 / Vainqueur match 3
- Vainqueur match 1 / Vainqueur match 10
- Vainqueur match 5 / Vainqueur match 8
- Vainqueur match 7 / Vainqueur match 11

Prochaine réunion sur convocation,

---

**La Présidente de la C.R. FOOTBALL DIVERSIFIE,**

Mme BERLAND MILLET Stéphanie,



**Le secrétaire de séance,**

M. VALLET Vincent,



---

P.V. validé le .. Octobre 2025 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la L.F.N.A.